Le 10ème du 0 déchet

Rapport de fin d'expérimentation • Résidence du Durable • Paris 10e

Le 10ème du 0 déchet a accompagné gratuitement quatre commerces alimentaires du 10e arrondissement : une boulangerie, une pizzeria, un café et un bar à vin. Le projet visait à diagnostiquer la source principale de leurs déchets et à leur proposer des solutions adaptées pour les réduire. La documentation de cet accompagnement doit permettre à d'autres commerces du même secteur de se reconnaître dans les situations présentées et d'envisager des solutions pour leur propre activité.

Le chemin parcouru et la construction de l'accompagnement

À l'ouverture de la Résidence, en octobre 2024, des structures possédant des expertises complémentaires se sont rassemblées autour de la réduction des emballages à usage unique des commerces : Pandobac, Mullo, Oenoco, La Maison Upcycling et La Boxeuse. Leurs activités couvrent notamment le réemploi des emballages de transport, les circuits courts, la consigne, la sensibilisation à la réutilisation et le réemploi dans la restauration à emporter.

Le groupe a ciblé les commerces alimentaires et la restauration, nombreux dans l'arrondissement et producteurs de différents types de déchets. Le diagnostic a ensuite été élargi au-delà des emballages à usage unique, afin de personnaliser les propositions selon l'activité de chaque établissement et les pratiques déjà en place.

Trois objectifs ont guidé la démarche : proposer un accompagnement gratuit et personnalisé, accompagner la mise en place de solutions adaptées et documenter les retours d'expérience pour les partager avec d'autres commerces.

Le périmètre initial entre les deux gares a été adapté pour cibler des établissements disposant d'une clientèle de quartier régulière.

L'appel à candidatures a été diffusé à l'été 2025 avec l'appui de la marraine du projet, Enora Breton, déléguée au commerce, à l'artisanat, au développement économique, à l'innovation et au tourisme à la mairie du 10e, et de l'équipe de communication de la mairie du 10e.

Quatre commerces ont été sélectionnés en octobre 2025. Les diagnostics ont été menés en novembre et décembre, puis les études et propositions de solutions ont été présentées en janvier 2026.

Les diagnostics et les solutions proposées

Les responsables des commerces étaient les interlocuteur·ices de l'équipe. Les propositions concernaient également leurs équipes et leur clientèle. Le groupe s'est appuyé sur des solutions existantes : collecte de biodéchets, réemploi d'emballages, consigne et lutte contre le gaspillage alimentaire.

● Pour la pizzeria, la démarche a porté sur la réduction des déchets liés aux livraisons des fournisseurs, en leur demandant de passer à des livraisons sans emballages jetables. Les fournisseurs sollicités n'ont pas souhaité donner suite à cette demande.

● Pour le bar à vin, une solution d'approvisionnement en boissons non alcoolisées consignées a été proposée, avec l'opérateur Le Fourgon.

● Pour le café, les propositions ont porté sur une signalétique invitant la clientèle à apporter ses contenants réutilisables et à réduire la consommation de papier aux toilettes.
● Pour la boulangerie, les pistes concernaient l'amélioration du tri, un affichage encourageant la clientèle à apporter ses emballages réutilisables et une collecte des biodéchets par un prestataire, pour diminuer le volume des ordures ménagères.

Les ajustements et les difficultés rencontrées
Le départ de plusieurs structures a nécessité une réorganisation du groupe : à partir de début mai, deux personnes poursuivaient l'accompagnement des quatre commerces. La disponibilité variable des responsables et les changements d'interlocuteurs ont également compliqué la continuité des échanges. Les diagnostics ont tous été réalisés et les solutions présentées, mais le temps a manqué pour les tester et en assurer le suivi.

Les résultats de l'expérimentation
Chacun des quatre commerces a bénéficié d'un diagnostic de ses déchets et d'un document présentant des solutions adaptées à son activité. Ces propositions ont été présentées et discutées avec les responsables de chaque lieu. Le témoignage d'un commerce ayant déjà engagé une démarche de réduction des déchets a complété cet accompagnement par un exemple concret de mise en pratique globale et sur le long terme dans un commerce parisien.
Les échanges ont permis de fournir des informations sur les solutions existantes et de déconstruire certaines idées reçues notamment sur les différents freins à la mise en place de nouvelles solutions. Pour les commerces ayant déjà engagé des initiatives, le diagnostic a aussi permis de mettre en évidence les résultats de leurs efforts et de les accompagner dans la visibilisation de ces initiatives.
L'équipe a observé une évolution positive des échanges sur la réduction des déchets et une implication accrue de responsables initialement sceptiques ou réticents bien que des freins demeurent.

Les enseignements à retenir
Le premier enseignement est la nécessité d'un accompagnement personnalisé. Les commerces ne rencontrent pas les mêmes difficultés et certains avaient déjà engagé plusieurs actions. Le diagnostic doit donc partir des pratiques existantes et identifier les leviers encore accessibles, plutôt que proposer une solution identique à tous.
Le coût des solutions a constitué un frein majeur à leur mise à l'essai. Le groupe a dû rechercher des alternatives très peu coûteuses, compatibles avec les budgets des établissements. La réticence au changement et la crainte de perturber les habitudes de la clientèle ont également été rencontrées, notamment lors des échanges avec des établissements de restauration rapide.
Le suivi est essentiel pour transformer les propositions en pratiques durables. Il demande du temps, des interlocuteurs stables et une répartition claire des responsabilités entre commerces, équipe d'accompagnement et prestataires. Les témoignages issus de la démarche Rue du Zéro Déchet, rue de Paradis, ont nourri cette réflexion sur la continuité des efforts et la possibilité de reproduire le projet.

Les apports de la Résidence et les suites envisagées

La Résidence du Durable a permis la rencontre des structures, la mise en commun de leurs expertises et l'organisation de temps dédiés au projet. L'implication d'Enora Breton et l'appui de la mairie ont facilité la diffusion de l'appel à candidatures. Les équipes des Canaux ont soutenu la formalisation des livrables et accompagné le groupe dans les périodes de réorganisation.
Une structure susceptible de poursuivre l'accompagnement sera proposée à chaque commerce souhaitant mettre en place les solutions et en assurer le suivi. La documentation du projet et sa présentation lors de la clôture de la Résidence doivent permettre à d'autres commerces alimentaires de s'appuyer sur ces expériences, dans le 10ème arrondissement et au-delà.